



Norme psycholinguistique, norme esthétique : le cas de la tmèse

Marie-Albane Watine

► To cite this version:

Marie-Albane Watine. Norme psycholinguistique, norme esthétique : le cas de la tmèse. Monte, Michèle; Gaudin, Lucile. Normes textuelles et discursives. Émergence, variations et conflits, Presses universitaires de Franche-Comté, pp.75-93, 2017, 978-2-84867-605-0. hal-01896541

HAL Id: hal-01896541

<https://hal.science/hal-01896541>

Submitted on 5 Nov 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Norme esthétique, norme psycholinguistique : le cas de la tmèse¹

En rhétorique, la tmèse est souvent définie comme « la disjonction de termes en principe inséparables » (Fromilhague 1995 : 36), une disjonction qui contreviendrait donc à une norme (« principe ») de la langue ; les exemples fréquemment convoqués concernent notamment des mots composés, comme « pomme *vieille* de terre » (Aquié et Molinié 1996, article « Tmèse »). Mais certains (Bergez *et al.* 1994 : 87) proposent d'étendre cette catégorie à des exemples comme « Ses maîtres, il allait en classe, étaient contents »², c'est-à-dire des cas où « un mot, un syntagme ou même une courte phrase viennent séparer deux éléments syntaxiquement séparables »³. Bien que cette disjonction paraisse tout aussi remarquable que la précédente, il est plus délicat d'expliquer pourquoi, puisque les éléments sont bien « séparables », et que l'on sent bien qu'une relative n'aurait pas produit le même sentiment de bizarrerie (« Ses maîtres, qui étaient pourtant exigeants, étaient contents »).

L'anomalie de la disjonction semble alors relever moins de « principes » inscrits dans la langue, que de « normes subjectives, système de valeurs historiquement situé, (...) sens reflété par *normatif* ou *normé* »⁴.

Nous nous proposons ici d'élaborer une typologie de ces disjonctions remarquables, et de cerner dans quels cas une disjonction entre deux mots ou syntagmes interdépendants est susceptible d'évoquer la transgression d'une norme. Nous proposerons une approche psycholinguistique de certains de ces phénomènes, avant d'examiner leur rapport à la norme esthétique dans l'histoire récente de la langue littéraire.

Nous travaillerons à partir de textes de prose romanesque post-1950, autour de quatre auteurs, Beckett, Simon, Ndiaye et Bon.

I – Types de tmèse : normes linguistiques et normes d'usage

La tmèse consiste donc en une disjonction déviante de deux éléments étroitement dépendants. La nature de cette « dépendance » peut être diverse, et nous proposerons à cet égard de distinguer deux types de tmèses : les premières séparent des termes inséparables dans un état donné de la langue. On les perçoit toujours comme déviantes, sous toutes conditions, et c'est pourquoi nous proposons de les nommer « tmèses non conditionnées ». Les secondes sont plus graduelles, et la perception de leur anormalité est tributaire de certaines conditions : on les appellera « tmèses conditionnées ».

Si les premières enfreignent une « norme linguistique, identifiée à la langue et réductible à des règles », les secondes touchent à des « normes d'usage [...] tout à la fois diverses dans l'espace et variables dans le temps » (Rastier 2007 : 3).

A. – Tmèse non conditionnée

Dans tout système linguistique, il existe en effet des termes vraiment « inséparables » : ce sont ceux qui ont subi un processus de figement, qui produit précisément « une expression dont les éléments sont indissociables » (Dubois *et al.* 1994 : 202). La tmèse contrevient alors à

¹ Nous tenons à remercier les organisatrices du colloque, les participants et les deux relecteurs pour leurs remarques pertinentes, qui m'ont permis d'améliorer certains aspects de ce texte – toute erreur restant mienne.

² Hugo, *Souvenirs de la nuit du 4, Châtiments*, II, 3, cité par D. Bergez *et al.* 2010 : 132.

³ Du point de vue des taxinomies classiques, la tmèse chasse alors sur les terrains de la trajection, de l'hyperbate, de la parenthèse et de la suspension.

⁴ Gadet Françoise, *La variation sociale en français*, Gap-Paris, Ophrys, 2003, cité par G. Siouffi et A. Steuckardt dir. (2010 : X).

la coalescence qui est la caractéristique des faits de lexicalisation ou de grammaticalisation. On distinguera deux cas : celui de la composition lexicale et celui des mots clitiques.

1. Tmèse entre les formants de mots composés

C'est le cas qui est régulièrement cité dans les manuels qui évoquent la tmèse. On retrouve souvent l'exemple de Valéry, qui disjoint la locution concessive *quelle que* (« Quelle, et si fine, que soit ta pointe »⁵). L'un des tests opératoires permettant d'identifier un mot composé est précisément celui de l'adjonction impossible d'un syntagme quelconque entre ses formants : par réciprocity, la disjonction, irrecevable dans le système considéré, constitue une tmèse. Ce type de tmèse semble toutefois rare : nous n'en avons pas trouvé chez nos auteurs.

2. Tmèse entre un mot clitique et son hôte.

Les clitiques sont des morphèmes qui se situent à mi-chemin entre mot grammatical et affixe, prosodiquement dépendants d'un mot qui leur est adjacent. La disjonction de ces deux mots coalescents constitue donc une infraction aux normes de la langue ; les tmèses concernent ici trois types de clitiques :

a. *Tmèse entre pronom clitique et verbe*⁶.

Chez nos auteurs, on observe la disjonction particulièrement remarquable entre pronom personnel enclitique et verbe, par un insert parenthétique. Ceux-ci comportent le plus souvent (mais pas toujours) une glose de co-référentialité⁷ :

(1) Mais répète encore ça **II** (je veux dire l'adjoint ce type qui ce matin armé d'un parapluie de sa seule frousse et du rempart d'un officier est allé narguer défier l'autre armé lui aussi d'un fusil) **couchait** avec sa propre sœur qui était la femme du boiteux c'est bien ça ? » (C. Simon, *La Route des Flandres*, Paris, Minuit, 1960, p. 280),

(2) telle qu'**il**, ou plutôt **ils** (mais ils n'avaient personne avec qui en parler maintenant, et Sabine avait dit qu'on lui avait dit qu'elle s'était conduite d'une façon telle qu'**on** - c'est-à-dire sans doute ceux et celles qui appartenaient ou que Sabine jugeait dignes d'appartenir à ce milieu ou cette caste dans laquelle elle se rangeait elle-même - **ne la recevait plus**), telle donc qu'**ils** (c'est-à-dire lui, Blum - ou plutôt leur imagination, ou plutôt leur corps, c'est-à-dire leur peau, leurs organes, leur chair d'adolescents sevrés de femmes) **l'avaient matérialisée** (*ibid.*, p. 220-21)

b. *Tmèse entre déterminant et nom*

Le déterminant appartient aussi à la catégorie des clitiques par sa dépendance phonologique, quoique sa proximité syntaxique avec le nom soit un peu plus lâche, puisqu'il peut en être séparé par un adjectif ou un déterminant secondaire. Toutefois, dans les cas d'insertion d'une autre catégorie, on peut parler de tmèse non conditionnée (c'est-à-dire, rappelons-le, qu'elle sera toujours perçue comme tmèse) :

(3) mon ou plutôt ce visage (*ibid.*, p. 41)

(4) le cavalier se contentant donc de continuer à suivre le (ou plutôt à laisser son cheval suivre celui du) capitaine » (*ibid.*, p. 289)

⁵ Valéry, *Poésies*, « L'Abeille », Paris, Gallimard, 1922.

⁶ Bien évidemment, ceci n'est une tmèse non conditionnée que dans un certain état du système, et la disjonction est sans doute beaucoup moins anormale sous la plume de Rabelais : « Si bien qu'il, par naturelle sympathie, excita tous ses compagnons à pareillement bâiller (*Pantagruel*, livre IV, c. 63, cité par Jullien 1844).

⁷ Sur ce type de gloses, vues comme expérimentation syntaxique dans un corpus néo-romanesque, voir Piat 2011 : 98.

Dans ces cas-là, l'insert est presque toujours une boucle méta-énonciative ou un couplage correctif⁸, mais on trouve aussi des incidentes :

(5) le même, semble-t-il, type à moustache et sans âge (Simon, *L'Herbe*, Paris, Minuit, 1958, p. 108).

c. *Tmèse entre préposition et régime*

La place de la préposition, qui précède immédiatement son régime, fait « normalement » partie des éléments définitoires de la classe. Il semble toutefois, d'après Ilinski 2003, que certaines prépositions supportent un peu mieux la disjonction que d'autres, les disjonctions entre préposition et régime étant presque impossibles après *chez*, *en* et *dès*, très rares après *de*, moins rares après *pour*, *sans*, *depuis*⁹.

Notre corpus contient d'assez nombreuses tmèses après préposition, notamment dans des cas de « couplage » (Authier-Revuz 1987) :

(6) pour arriver à, pour avoir enfin le droit de mourir (*ibid.*, p. 75)

mais pas seulement :

(7) l'objet de leur fidélité ou de, simplement, leur présence (...) (*ibid.*, p. 121)

(8) un instrument [...] que les épouses japonaises attachent à leur talon pour, s'asseyant dessus dans une position inconmode particulière à la science érotique et légèrement acrobatique des Orientaux, s'en pourfendre (*La Route des Flandres*, p. 304).

Ce qui est commun à ces tmèses, outre leur aspect nettement transgressif, c'est l'attitude de lecture qu'elles provoquent : en lisant par exemple un clitique, le lecteur attend un verbe immédiatement subséquent, et la tmèse provoque, en même temps qu'une surprise et une gêne, la permanence de cette attente sur un temps plus long. Une lecture du même type est induite dans la tmèse conditionnée.

B. Tmèse conditionnée

On étendra ici la notion de tmèse à des phénomènes plus labiles, à savoir la disjonction de deux éléments interdépendants quelconques (non figés) par un élément inséré. Le sentiment de transgression est ici beaucoup plus graduel. En effet, toute disjonction n'est pas une tmèse, c'est-à-dire que toutes ne donnent pas le sentiment d'être remarquables, saillantes : bien au contraire, celles-ci passent le plus souvent tout à fait inaperçues, comme ici la séparation du SN sujet et de son verbe par un SP circonstant :

(9) Mon premier soin donc, au bout de quelques milles dans l'aube déserte, fut de chercher un endroit où dormir (...). (Beckett, *Molloy*, Paris, Minuit « Double », 1982 [1951], p. 90).

Mais ici cette même séparation paraît beaucoup plus remarquable, sans doute parce qu'elle gêne considérablement la lecture :

(10) nul dans mon entourage, avais-je songé sans amertume à cette époque où je n'étais pas encore entré en relation avec Sophie de qui j'avais reçu dans l'intervalle force nœuds papillons, ceintures de cuir et boutons de manchette, n'aurait l'idée de me faire un cadeau (...) (Marie NDiaye, *Comédie classique*, Paris, POL, p. 3-4).

⁸ Ce genre de tmèse ne se limite pas à des corpus romanesques, on en trouve aussi dans des genres oraux ou dans la presse : « Le – mieux vaudrait dire « la », puisque c'est une femme – vice-directeur a été nommé. » (*Libération* du 23.06.1995, cité par Pétillon 2003 : 200)

⁹ Ce *continuum* plaide du reste pour une vision plus graduelle de la tmèse non conditionnée : une disjonction entre *pour* et son régime, par exemple, serait intermédiaire entre tmèse non conditionnée et tmèse conditionnée.

Il semble donc que la lecture de ces disjonctions comme tmèses dépende de certaines *conditions* contextuelles et interprétatives – d’où l’appellation que nous proposons de « tmèses conditionnées ». Mais avant de présenter quelques-unes de ces tmèses et de cerner la nature de leurs conditions de transgression, procédons rapidement à deux exclusions :

– Exclusion de la disjonction imprévisible.

Partons de ces deux exemples de disjonction :

(11) Je me coulais dans un trou quelconque et **j’attendis**, moitié dormant, moitié soupirant, geignant et riant, ou en passant les mains sur mon corps, pour voir s’il n’y avait pas de changement, **que la frénésie matinale se calmât**. (Beckett, *Molloy*, *op. cit.*, p. 91).

La complétive COD est certes disjointe de son verbe par un insert long, au point que son intégration à distance devient difficile. Mais le lecteur pouvait difficilement prévoir son advenue à partir de la structure initiale : il table vraisemblablement sur le fait que le verbe *attendre* est ici en emploi intransitif. Or, ces phénomènes ont déjà largement été explorés sous une autre étiquette figurale, celle d’hyperbate par ajout¹⁰. Il nous paraît pertinent de prendre en compte la spécificité pragmatique de la disjonction imprévisible, qui s’ajoute par surprise à un énoncé qui semblait achevé, en la laissant sous cette étiquette.

– Exclusion de l’ordre Déterminant / Déterminé (ou complément / complété)

Autre exclusion qui nous paraît pertinente, celle d’occurrences du type :

(12) « la suite de tous les récits qui à celui-ci s’imbriqueraient » (François Bon, *Daewoo*, Paris, Fayard, 2004, p. 29).

Le pronom relatif de forme sujet laisse prévoir l’advenue d’un verbe de P3, advenue qui est retardée par le SP, analysable *a posteriori* comme complément du verbe. Il me semble que ce type d’occurrence gagne à être analysé sous son étiquette traditionnelle d’hyperbate par inversion, plus apte que celle de tmèse à rendre compte de la spécificité d’une intégration syntaxique « à rebours ».

Finalement, les disjonctions qui nous intéressent, et qui nous paraissent pouvoir (sous conditions) donner naissance à des tmèses, sont celles qui ont la forme : A+ insert +B, quand :

- l’insert est non iso-fonctionnel par rapport à A ou B (sans quoi on parle simplement d’énumération)
- B est prévisible à partir de A.
- le marquage typographique de l’insert (point, point-virgule, virgule, parenthèse...) est sans incidence.

Pour rester attentif à la notion de prévisibilité, qui nous paraît essentielle dans la définition et dans l’effet de la tmèse, on proposera une typologie qui repose sur les types de prévisibilité que nos occurrences mettent en jeu. En effet, en chaque point de l’énoncé, tout lecteur élabore, en référence à un modèle normé de phrase mais aussi à ses habitudes de lecture, des prévisions sur les types de syntagmes qui doivent apparaître dans la suite du déchiffrement. Nous proposons ici de classer les disjonctions selon le type de prévisibilité mis en jeu, car comme nous avons tenté de le montrer ailleurs (Watine 2014), la prévisibilité peut relever d’attentes syntaxiques, référentielles ou connexionnelles.

¹⁰ Voir par exemple C. Stolz 2014, qui cite p. 99 des exemples proches du nôtre : « Ses cheveux avaient la même odeur que sa main, *d’objet inutilisé* » (Marguerite Duras, *Le Ravissement de Lol V. Stein* [1964], Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1994, p. 12).

a. Disjonctions syntaxiques

La prévisibilité syntaxique repose sur la présomption de correction et de complétude syntaxique : le récepteur prévoit la clôture des rapports de dépendance syntaxique qui sont en attente, que ceux-ci soient montants ou descendants. La disjonction entre l'instructeur d'attente et l'élément prévu est un fait extrêmement courant, et comprend notamment tous les cas de compléments accessoires placés aux frontières de groupes – ce qui n'a rien d'anormal à première vue. Les disjonctions sont légion à ces places particulièrement disponibles, et elles ne paraissent anormales que sous certaines conditions :

- Disjonction sujet / verbe :

- Elle semble moins aisée quand l'insert comprend une proposition autonome :

(13) « Preuve aussi que tout à Fameck (il y avait aussi en octobre, initiative unique dans tout le pays de France, le festival du film arabe qui drainait à cent kilomètres et plus ses spectateurs) n'était pas rompu » (*Ibid.*, p. 47)

- Ou quand l'insert comprend plusieurs propositions :

(14) nul dans mon entourage, avais-je songé sans amertume à cette époque où je n'étais pas encore entré en relation avec Sophie de qui j'avais reçu dans l'intervalle force nœuds papillons, ceintures de cuir et boutons de manchette, n'aurait l'idée de me faire un cadeau (...) (Marie NDiaye, *Comédie classique*, Paris, POL, 1987, p. 3-4).

- Disjonction verbe /objet ou terme complétif. Cette place est également disponible. Le sentiment de transgression d'une norme (et donc la possibilité d'une revalorisation figurale en tmèse) advient notamment dans certains cas d'insert long :

(15) il me fallait, Sophie n'aimant guère me voir demeurer muet devant elle ou danser gauchement, en me balançant avec lourdeur, les bras ballant et le cou raide, lorsque nous sortions, établir une liste soigneuse des sujets dont je l'entretiendrai » (*Comédie classique*, p. 7).

- Disjonction subordonnant / SN-SV :

(16) « quand, pelotonné entre mes couvertures pleines d'une douce tiédeur de cocon ou de nid garni d'un clair duvet, comme on en découvre parfois, à la campagne, au fond des boîtes aux lettres, aux croisements des poutres d'une grange, je regardais (...) tomber la pluie » (*ibid.*, p. 2)

b. Disjonctions et saturation référentielle

La prévisibilité peut aussi concerner des articles ou des pronoms au fonctionnement cataphorique : l'absence de saturation fait alors prévoir l'advenue de SN co-référentiel ou de compléments déterminatifs propres à lever les incertitudes référentielles. Insistons sur la place entre SN minimal et complément déterminatif, qui semble faiblement ouverte à la disjonction.

Même une disjonction courte semble transgressive :

(17) « on se ferait mal avant de changer quoi que ce soit de **l'état ici du monde** » (*Daewoo*, p. 25)

(18) « je ne me suis pas posé **la question**, l'été prochain, **de savoir si je pourrai les expédier** » (*Daewoo*, p. 50).

Toutefois, les relatives et les complétives disjointes après verbe ne semblent pas aussi marquées :

(19) « **la possibilité** n'en subsistait pas moins **que je tombe toujours sur la même pierre** » (*Molloy*, p. 113).

c. Disjonctions et prévisibilité connexionnelle

La prévisibilité connexionnelle concerne un nombre limité de connecteurs binaires : l'advenue du premier contraint le lecteur à planifier l'arrivée du second. Ainsi en est-il de *soit... soit, ni... ni, tantôt... tantôt, que... ou que* et dans une plus faible mesure de *certes... mais* et *non pas... mais*¹¹. La place à la frontière des SN connectés est disponible, mais le sentiment de transgression apparaît en cas de disjonction syntaxiquement complexe ou composée d'une phrase autonome :

(20) « c'était non pas hostile (c'était trop tard pour ça, puisque je m'étais mis moi-même à leur disposition en sortant mon matériel) mais signifier qu'ici ils avaient leurs marques et territoire » (*Daewoo*, p. 47),

le sentiment de transgression étant ici renforcé par le zeugme (« non pas hostile... mais signifier »).

Tous ces types de tmèses sont combinables, comme dans l'extrait suivant qui est tiré de l'incipit d'un récit de Marie Ndiaye. Pour tenter de rendre compte de ces combinaisons de tmèses, on adoptera ici une sémiologie qui indique le nombre de structure en attente en un point donné par le chiffre et le retrait à droite ; et le type de prévisibilité qui est en jeu par la lettre (C : connexionnelle, S : syntaxique, R : référentielle) :

(21) Plus je réfléchissais et plus s'installait en moi la conviction,

1R que ce fût lors d'instantanés de calme et de détente tel celui du réveil,

2C cette tranquille matinée d'automne, quand,

3S^{SV} pelotonné entre mes couvertures pleines d'une douce tiédeur
de cocon ou de nid garni d'un clair duvet, comme on en découvre
parfois, à la campagne, au fond des boîtes aux lettres, aux
croisements des poutres d'une grange,

2 je regardais sous mes paupières mi-closes (...) tomber la pluie (...)

1 ou que ce fût un peu plus tard (*Comédie classique*, p. 2-3).

La première tmèse (commencée avec « la conviction », non saturée référentiellement) ne trouvera son achèvement qu'à la fin du récit, 120 pages plus loin, portant à sa limite le jeu de la figure.

On voit que dans ces exemples, la tmèse conditionnée ne ressortit pas comme la tmèse non conditionnée à un jugement d'acceptabilité, mais à des jugements plus ou moins communs d'étrangeté, d'inélégance ; elle touche à l'évaluation d'une « qualité stylistique, d'où découle le sentiment d'être ou non face à un texte « bien écrit » (Philippe 2013 : 9). Elle concerne donc des normes stylistiques, esthétiques – comme on essaiera de le détailler plus loin (III). Mais l'on peut aussi partir de l'idée que certaines de ces tmèses sont inélégantes parce que, tout simplement, elles sont très difficiles à lire ; elles nous obligent à mémoriser des segments

¹¹ La déception de cette attente est d'ailleurs répertoriée en rhétorique comme une figure de construction révélatrice d'une phrase atypique, sous le nom d'anantapodoton.

en attente sur des temps trop longs, de sorte que quand l'élément prévu advient, nous avons oublié à quoi nous devons les rattacher.

II – Le passage du normal à l'anormal : approche psycholinguistique

A – La norme interne : les limitations de la performance

Pour appréhender cette difficulté de lecture, nous proposerons ici une approche psycholinguistique du sentiment de transgression : notre hypothèse est que la norme qui est enfreinte, ici, est une norme interne, liée non au système linguistique, mais aux capacités du système cognitif assurant la compréhension des phrases, et aux limitations qui pèsent sur ce système. Certaines disjonctions sont transgressives parce qu'elles jouent sur les limites, non de notre compétence, mais de notre performance ; c'est pour cela qu'elles paraissent inélégantes, voire illisibles.

L'une des tâches des théories cognitives de la compréhension est précisément de comprendre comment, à la lecture, les énoncés sont assemblés en un tout, alors que les mots sont lus l'un après l'autre, linéairement. Cette analyse requiert des ressources computationnelles, et notamment la nécessité de garder en mémoire la trace des dépendances encore incomplètes à un moment donné. Au regard des ressources mémorielles d'un lecteur moyen, de nombreuses études ont pu montrer que les dépendances non locales (les disjonctions, donc) sont particulièrement exigeantes.

En sciences cognitives, c'est une fonction appelée « mémoire de travail » (MT) qui a pour rôle de maintenir le segment initial temporairement disponible pendant le traitement de des segments insérés. Plusieurs modélisations de la MT ont été proposées, depuis le modèle de Baddeley qui fait de la MT un système spécifique composé de multiples sous-systèmes, à celui de Cowan qui fait de la MT la partie activée, à un moment t , de la mémoire à long terme. Mais toutes ces théories s'accordent sur sa capacité extrêmement limitée ; d'après un article princeps (Miller 1956), le nombre d'objets tenant simultanément dans la mémoire de travail est 7 plus ou moins 2 ; Cowan 2010 réduit ce nombre à 4 – chiffre relativement universel et assez peu sujet à la variation interindividuelle.

Les limitations mémorielles expliquent que la difficulté processuelle des disjonctions soit donc élevée. Par exemple, les disjonctions prévisibles qui nous intéressent comprennent une instruction de stockage en mémoire de l'élément initial pendant le traitement de l'insert, et placent l'esprit dans un état de protension continu lié aux prédictions qui sont également stockées en mémoire. Enfin, au moment où il traite l'élément attendu, le lecteur doit retrouver en mémoire le segment initial afin de construire correctement les dépendances syntaxiques ou de modifier les représentations référentielles.

B – La disjonction au regard de trois théories psycholinguistiques en traitement de phrase

Je propose de passer en revue deux hypothèses sur les difficultés processuelles des disjonctions, qui nous offriront des pistes pour l'appréhension du sentiment de transgression dans certaines tmèses.

1. Hypothèse des dépendances incomplètes.

Dès les années 1960, les études *princeps* (Yngve, 1960 ; Chomsky et Miller, 1963) avaient mis en évidence le fait que certaines structures à relatives-objet enchâssées multiples étaient tout bonnement inacceptables, quoique grammaticales ; c'est le cas de « Le rat que le chat que le chien harcelait tua mangea le malt »¹², ce que

¹² Nous traduisons : « the rat the cat the dog chased killed ate the malt », Chomsky et Miller 1963.

Chomsky et Miller expliquent par le fait que la performance des locuteurs est contrainte par des limitations mémorielles.

Plus récemment, Edward Gibson a depuis deux décennies particulièrement œuvré à la prise en compte de la limitation mémorielle dans les problèmes de compréhension de phrase. Gibson 1991 montre que trois dépendances incomplètes en un point donné représentent une limite de performance (ceci explique pourquoi la phrase de Chomsky est impossible à traiter). Mais dès le nombre de deux structures en attente, la compréhension est déjà mise en péril : à ce stade et au-delà, l'enregistrement des mouvements oculaires trahit les tentatives du sujet de relire le début de la phrase pour en réactiver les contenus effacés. Si on étend cette théorie purement syntaxique aux autres types de prévisibilité (qui toutes obligent à la mémorisation d'un segment initial), cela permet d'expliquer que des énoncés comme (21) peuvent difficilement être lus et compris sans se relire...

2. Longueur des prévisions syntaxiques

Gibson 1998 s'appuie également sur des mesures du temps de lecture pour mettre en évidence le fait que « les prévisions syntaxiques gardées en mémoire sur de longues distances sont plus coûteuses (d'où le nom « théorie de la localité des prévisions syntaxiques ») » (1998 : 8, nous traduisons). On comprend dès lors comment des énoncés comme (14), (15) ou (16) passent un seuil de normalité : ils outrepassent les capacités attentionnelles du locuteur moyen et le forcent à la relecture, parce que la distance entre deux éléments interdépendants est tout simplement trop longue. Dans la théorie, c'est bien la prévision de la catégorie manquante qui a un coût – ce qui, notons-le au passage, va dans le sens de notre exclusion préalable des disjonctions imprévisibles.

3. Référents discursifs et coût d'intégration

La théorie est implémentée dans Gibson 2000 et Warren et Gibson 2002 notamment. S'ajoute au coût mémoriel un coût d'intégration¹³, qui survient au moment où l'élément dépendant attendu arrive, comblant la prévision, mais obligeant au rattachement syntaxique avec un élément distant. Ce coût d'intégration est fonction du nombre et de la nature des « référents discursifs » séparant deux syntagmes dépendants. Plus ces référents sont « nouveaux » (*ie*, dirions-nous, ni anaphoriques, ni saillants¹⁴), plus ils sont coûteux à traiter, et plus le coût d'intégration sera élevé. Cela permet d'expliquer pourquoi, dans nos exemples, l'insertion d'une phrase autonome, comme en (13) et (20), paraît plus transgressive : l'insert digressif oblige à construire davantage de référents nouveaux et rend plus difficile l'intégration de l'élément attendu.

Finalement, les théories psycholinguistiques de la compréhension nous offrent une entrée explicative dans le sentiment de transgression induit par les tmèses conditionnées. Celles-ci étant précisément soumises à condition, et appréciables de façon graduelle à réception, elles passent la limite d'une norme qui n'est pas interne au système linguistique (ou à la compétence), mais aux limitations cognitives qui sont les nôtres, notamment celles qui concernent la mémoire de travail. Ces limitations sont une entrée possible dans l'appréhension de la norme esthétique, celle qui nous fait dire : ce n'est pas agrammatical, mais c'est lourd, inélégant, difficile, voire illisible...

III – Tmèses et norme esthétique

¹³ Le coût d'intégration était déjà posé dans la SPLT de 1998, mais il est développé dans la DLT de 2000 / 2005.

¹⁴ Le degré de « nouveauté » est, dans l'ordre : Pronom > Nom propre > SN défini > SN indéfini.

Mais tout jeu avec la norme – surtout dans le discours littéraire – est susceptible d’être réévalué par sa fonctionnalisation esthétique. L’accession d’une disjonction au statut de tmèse conditionnée, qui suppose une valorisation figurale, repose à la fois sur une dimension transgressive (qu’on vient d’analyser en termes de surcharge attentionnelle) et sur une fonctionnalisation : celle-ci contribue à re-normaliser la tmèse au sein d’un contexte relevant d’un genre, d’un type de texte, d’une esthétique et d’un texte singulier.

On s’attachera à distinguer plusieurs fonctions de la tmèse, évolutives – et on prendra un certain recul chronologique afin d’appréhender les spécificités de la tmèse dans nos textes.

A – Guerre à la norme syntaxique : la tmèse symboliste

La tmèse, en français moderne, est d’abord une faute. Un pédagogue comme B. Jullien, auteur d’un opuscule sur la tmèse en 1844, souligne que les tmèses que nous appelons non conditionnées seraient « impossibles aujourd’hui » ; il conclut même que la figure est si rare qu’elle « n’a pour nous en elle-même à peu près aucune utilité »... Ce ne sera pas l’avis de ceux qui vont la pratiquer assidument à partir de la fin du XIX^e, participant ainsi à ce grand mouvement d’émancipation de la norme grammaticale qui prend place dans la deuxième moitié du siècle. Ce sont notamment les symbolistes qui en font usage, et ce sont leurs tmèses que l’on retrouve dans les manuels de rhétorique. Outre les exemples de Valéry régulièrement convoqués ((1) Quelle, et si fine, que soit ta pointe) ou

(22) Porte doucement moi¹⁵),

Mallarmé la pratique régulièrement :

((23) Telles, immenses, que chacune /Ordinairement se para /D'un lucide contour (...)¹⁶

La tmèse, et notamment la tmèse non conditionnée, devient un véritable marqueur de symbolisme et fait partie des stratégies qui affichent l’autonomisation et l’irréductibilité d’une langue poétique qui doit obéir à d’autres impératifs (rythmiques, idéaux, théologiques...) que ceux d’un système linguistique normé.

B - Fidélité à une norme antérieure : la tmèse néo-classique

Il faut différencier de ce premier ensemble les tmèses à connotation néo-classique, qui font référence à un état de langue dont la littérature se fait au contraire le « conservatoire » (Philippe et Piat 2009). C’est à cette revendication normative qu’il faut rattacher les tmèses constituées par des relatives disjointes, dont on trouve de nombreux exemples chez les auteurs qui entretiennent le « mythe de la langue classique » (Chaudier 2009) à partir des années 1920, comme Gide, Bernanos ou Yourcenar :

(24) « le moment était proche où nos populations paysannes, fatiguées de supporter notre lourde machine militaire, finiraient par nous préférer les barbares » (Yourcenar, *Mémoires d’Hadrien*, p. 80).

L’étude de G. Salvat sur les relatives disjointes, fondée sur un corpus d’auteurs « dont les écritures partagent un goût retrouvé pour la syntaxe classique » (Salvat 2009 : 64), confirme ce point. Notre occurrence (19) a une même connotation – si parodique soit-elle. Certaines tmèses lexicales, comme *lors même que* (très fréquent chez Gide ou Martin du Gard), s’inscrivent dans le même mouvement.

C – Tmèses modernes : l’affichage de la difficulté cognitive

¹⁵ *Op.cit.*, « La Jeune Parque », p. 22.

¹⁶ « Prose pour des Esseintes », *Poésies*, Paris, Gallimard, 1965 [1898] p. 56.

Très différentes sont à mon sens les *tmèses* de nos textes de prose narrative des années 1950 à nos jours : celles-ci, loin de se référer au modèle normatif du mythe classique, relèvent d'une tout autre fonctionnalisation. Elles sont sans doute moins provocatrices que les *tmèses* symbolistes ; même si les *tmèses* non conditionnées pratiquées par nos auteurs restent remarquables, elles s'inscrivent dans un contexte critique moins normatif, plus « libéral » depuis les années 1950, à cause notamment du contact « de l'écrit avec l'oral [qui] a eu pour conséquence de relativiser l'importance de la norme grammaticale dans le roman » (Piat 2011 : 431).

Or, justement, nos romans s'inscrivent dans une esthétique de stylisation du parlé, à des degrés et selon des procédés divers. Pourtant, l'éventuelle mimesis de langue parlée ne permet pas d'appréhender les *tmèses* conditionnées : au contraire, leur fréquence est paradoxale à cet égard, car la langue parlée évite les structures qui surchargent la mémoire de travail – puisqu'à l'oral on ne peut repasser la bande et relire le début de la phrase pour réactiver les contenus effacés... Les phrases à inserts sont précisément bannies de la stylisation du parlé des années 1930 (Watine 2014)¹⁷.

La parodie de belle langue offre une explication plus convaincante : G. Philippe a montré qu'après la seconde guerre mondiale, la norme grammaticale cède la place à un certain purisme stylistique qui pose comme norme, non la règle grammaticale, mais le modèle de « la « belle » phrase, (...) celle qui sature toutes les positions éligibles, à la seule exclusion de la position finale qui doit rester vacante », suivant en cela « diverses prescriptions flaubertiennes et gidiennes ». G. Philippe (2013, p. 19). Nos *tmèses* conditionnées seraient ainsi une sorte de grossissement monstrueux de ces principes d'équilibre rythmique.

Au-delà, elles sont selon nous le signe d'une prise en compte des limitations de performance des locuteurs et des lecteurs. Il y a en effet, chez nos auteurs, une conscience très claire des difficultés processuelles induites par les *tmèses*. Cette conscience « épi-cognitive », dirions-nous, se manifeste notamment :

- par l'affichage humoristique de la rupture mémorielle à la production, chez Beckett (nous indiquons ici par un simple chiffre le degré des structures insérées) :

(25) Le fait semble être, (1) si dans la situation où je suis on peut parler de faits, non seulement (2) que je vais avoir à parler de choses dont je ne peux parler, mais encore, (3) ce qui est encore plus intéressant, que je, (4) ce qui est encore plus intéressant, que je, je ne sais plus, ça ne fait rien. (Beckett, *L'Innommable*, Paris, Minuit « double », 2004 [1953], p. 8)

- par les « pseudo-*tmèses* » nombreuses :

(27) Plus je réfléchissais et plus s'installait en moi la conviction, que ce fût lors d'instantanés de calme et de détente tel celui du réveil, cette tranquille matinée d'automne, quand, pelotonné entre mes couvertures pleines d'une douce tiédeur de cocon ou de nid garni d'un clair duvet, comme on en découvre parfois, à la campagne, au fond des boîtes aux lettres, aux croisements des poutres d'une grange, **je regardais sous mes paupières mi-closes**, attentif à ne pas bouger d'un centimètre l'empilement des tapis et lourds manteaux qui me protégeaient, la nuit, du froid régnant dans la chambre que pour des raisons d'économie je ne chauffais jamais avant qu'il ne gelât ou à moins que ne vînt me voir une personne comme, de temps en temps, Sophie ou, cet après-midi, mon cousin Georges, dont je tenais en tout cas à ce qu'elle ne m'estimât pas bien près de mes sous pour quelqu'un qui aimait à déclarer, ainsi que je l'avais fait dans une récente période de naïveté, qu'il était

¹⁷ A tous égards, la relation entre écrit et oral dans la production, la perception et la fonctionnalisation des *tmèses* est évidemment fondamentale, et mériterait de longs développements – qui ne peuvent toutefois trouver place dans le cadre de ce travail. Nous nous permettons de renvoyer à Watine 2014 pour quelques éléments.

dérisoire de se soucier de l'argent (...) – **je regardais sous mes paupières mi-closes tomber la pluie** sur la noire et luisante ardoise » (*Comédie classique*, p. 2-3).

L'insert, après le verbe « regardais », est si long, que ce verbe ne peut être qu'oublié au moment où son objet attendu arrive enfin. La réactivation semble alors nécessaire, et prend la forme d'une répétition de rappel permettant de réactiver le verbe effacé. Ces pseudo-tmèses sont très nombreuses chez nos auteurs (Simon et Ndiaye surtout) : elles disent à la fois qu'il y a eu une tmèse (pendant l'insert) et qu'il n'y en a plus (au moment du rappel) – ou, pour le dire autrement, elles comportent des coûts élevés de mémorisation, mais pas d'intégration. Le fait que ce rappel semble parfois nécessaire est un signe de la conscience de la difficulté processuelle de telles tmèses, qui n'en sont pas pour autant évitées.

La tmèse se fait alors revendication d'anormalité, par la maximalisation et l'exhibition des limitations cognitives pesant sur la compréhension.

Après avoir distingué les disjonctions toujours lues comme tmèses (non conditionnées) des disjonctions qui peuvent sous certaines conditions accéder au rang de figure (tmèses conditionnées), nous avons donc tenté d'éclairer le sentiment de transgression que font naître ces dernières par un certain nombre de travaux situés dans le champ de la psycholinguistique cognitive, dans le domaine de la compréhension de phrase. Avec ces quelques éléments de psycholinguistique, on n'a évidemment pas tout dit de la difficulté processuelle des disjonctions ou de la dimension psycholinguistique de la norme – resterait notamment à évaluer le rôle de la distance sémantico-référentielle (faible dans le cas d'une glose, beaucoup plus digressive dans d'autres cas) entre insert et éléments dépendants, sans doute justiciables d'une analyse en terme de cohésion/cohérence. Mais on peut déjà avancer que dans un certain nombre de tmèses conditionnées, le sentiment de transgression relève au moins en partie d'une norme interne, liée aux limitations mémorielles de nos capacités cognitives. La fonction d'un tel passage à la limite de nos capacités de lecture possède un intérêt directement fonctionnel, puisque l'attention du lecteur doit s'intensifier lors du traitement des structures difficiles. Cette acuité attentionnelle est l'un des fondements de la valorisation esthétique dont est susceptible la tmèse, valorisation hautement dépendante de l'histoire littéraire – et, ajoutons-nous de façon prospective, du contexte discursif lui-même. Les prédictions étant par nature modifiables et labiles, le texte a sans doute la capacité de les reconfigurer, et ainsi de modifier en permanence sa propre norme de lecture.

Marie-Albane Watine (Université Nice Sophia Antipolis, CNRS, BCL, UMR 7320)

Bibliographie

Aquien Michèle et Molinié Georges, *Dictionnaire de rhétorique et de poétique*, Paris, Livre de Poche, 1996.

Authier-Revuz, Jacqueline, « L'auto-représentation du dire dans certaines formes de couplage », *DRLAV*, 36-37, 1987, p. 55-103.

Bergez Daniel, Géraud Violaine et Robrieux Jean-Jacques (1994), *Vocabulaire de l'analyse littéraire*, Paris, Dunod.

Chaudier Stéphane (2009), « La référence classique dans la prose narrative », in G. Philippe et J. Piat (2009), p. 281-322.

Chomsky Noam et Miller George A. (1963), « Introduction to the formal analysis of natural languages », dans Luce et al., *Handbook of Mathematical Psychology*, John Wiley & Sons, p. 269–321.

- Cowan, Nelson (2010), « The magical mystery four : How is working memory capacity limited, and why ? », *Current Directions in Psychological Science*, 19, p. 51-57.
- Dubois Jean *et al.* (1994), *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse.
- Fromilhague Catherine (1995), *Les figures de style*, Paris, Nathan, « 128 ».
- Gibson, Edward (1990) « Memory Capacity and Sentence Processing », *Proceedings of the 28th Annual Meeting of Association for Computational Linguistics*, 1990, p. 39-46.
- Gibson, Edward (1991), *A computational theory of human linguistic processing : memory limitations and processing breakdown*, PhD thesis, Carnegie Mellon.
- Gibson, Edward (1998), « Linguistic complexity : Locality of syntactic dependencies », *Cognition*, 68, p. 1-76.
- Gibson, Edward (2000), « The dependency locality theory : A distance-based theory of linguistic complexity » in A. Marantz, Y. Miyashita et W. O'Neil (dir.), *Image, Language, Brain*, MIT Press, p. 95-126.
- Gibson, Edward, Tily, Harry et Fedorenko, Evelina (2013), « The processing complexity of English relative clauses », in M. Sanz, I. Laka et M. K. Tanenhaus, *Language Down the Garden Path. The Cognitive and Biological Basis for Linguistic Structures*, Oxford University Press p. 149-173.
- Grodner, Daniel, Gibson, Edward (2005), « Consequences of the Serial Nature of Linguistic Input for Sentential Complexity », *Cognitive Science*, n°29, p. 261-291.
- Ilinski Kiril (2003), *La Préposition et son régime*, Paris, Champion.
- Jullien Bernard (1844), *De la Tmèse [Extrait du Manuel général de l'Instruction primaire, Cahier de juillet 1844]*.
- Miller George A. (1956), « The magical number seven, plus or minus two : Some limits on our capacity for processing information », *Psychological Review*, vol. 63, no 2, p. 81-97.
- Pétillon-Boucheron Sabine (2003), *Les détours de la langue. Étude sur la parenthèse et le tiret double*, Louvain-Paris, Peeters.
- Rastier François, « Conditions d'une linguistique des normes », dans G. Siouffi et A. Steuckardt dir. (2007), p. 3-20.
- Salvan Geneviève (2009), « Le dialogisme dans les relatives disjointes », *Langue française*, 2009/3, n° 163, p. 61-78.
- Siouffi Gilles et Steuckardt Agnès dir. (2007), *Les Linguistes et la norme. Aspects normatifs du discours linguistique*, Berne, Peter Lang.
- Stolz Claire (2014), « L'hyperbate et la norme », *Figures et normes. Mélanges offerts à Gérard Berthomieu*, N. Laurent, C. Narjoux et C. Reggiani dir., Editions universitaires de Dijon, p. 97-106.
- Philippe, Gilles (2013), *Le Rêve du style parfait*, Paris, PUF.
- Philippe, Gilles et Piat, Julien dir. (2009), *La langue littéraire. Une histoire de la prose en France de Gustave Flaubert à Claude Simon*, Paris, Fayard.
- Piat Julien (2011), *L'expérimentation syntaxique dans l'écriture du Nouveau Roman : Beckett, Pinget, Simon*, Paris, Champion.
- Warren, Tessa and Gibson, Edward (2002) « The influence of referential processing on sentence complexity », *Cognition*, 85(1), p. 79-112.
- Watine Marie-Albane (2014), « Prévisibilité phrastique et style parlé », *Le Style découpeur du réel. Faits de langue, effets de style*, L. Himy, L. Bougault et J.-F. Castille dir., Presses Universitaires de Rennes, p. 303-313.
- Yngve Victor H. (1960), « A model and an hypothesis for language structure », *Proceedings of the American Philosophical Society*, 104, p. 444-466.